



MONTRÉAL

Points saillants du forum à l'intention des comités d'audit pour l'est du Canada

Le 5 juin 2018, le Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) a tenu son deuxième forum annuel à l'intention des comités d'audit pour l'est du Canada.

Coanimé par **Pierre Seccareccia**, président du comité d'audit d'Ivanhoe Cambridge et de Boralex, le forum a pris la forme d'une table ronde sur des questions relatives à la qualité de l'audit et les meilleures pratiques à adopter par les comités d'audit.

Enjeux pour les comités d'audit

Incidence des technologies et des secteurs émergents sur la gouvernance

Les technologies (par ex., la chaîne de blocs) et les secteurs émergents (par ex., le cannabis) posent de nouveaux défis pour les comités d'audit. Les participants ont discuté des enjeux que ces nouveautés soulèvent du point de vue de la gouvernance.

Il est particulièrement important d'acquérir les bonnes aptitudes et compétences pour composer avec les avancées rapides des technologies et des secteurs émergents. Les participants ont reconnu que plus un comité d'audit dispose de compétences diversifiées et approfondies, plus il assure une gouvernance efficace.

Nous encourageons les comités d'audit à poursuivre l'évaluation proactive de leurs aptitudes et compétences collectives, ainsi que l'adaptation de celles-ci à notre secteur d'activité en pleine évolution.

Recrutement et fidélisation de talents

Les présidents des comités d'audit ont accordé une importance cruciale au talent. La technologie gagne en complexité et en innovation et cette réalité exige l'acquisition d'un ensemble de nouvelles connaissances diversifiées. Aux yeux des comités d'audit, le recrutement et la fidélisation de bons candidats constituent des impératifs opérationnels qui permettent de garantir les normes les plus élevées en matière de qualité de l'audit. Les participants ont unanimement admis que l'absence d'aptitudes et de compétences convenables peut affecter la qualité de l'audit.

Les comités d'audit doivent s'assurer que les membres de leur conseil d'administration et de leur direction, ainsi que leurs auditeurs disposent du talent nécessaire pour satisfaire à leurs objectifs relatifs à la qualité de l'audit.

Avenir de la présentation de l'information financière

Les notes afférentes aux états financiers deviennent de plus en plus détaillées et complexes, ce qui remet potentiellement en cause leur pertinence. Si celles-ci manquent de pertinence, les utilisateurs sont susceptibles de davantage s'appuyer sur des mesures non conformes aux PCGR pour guider leurs décisions. Le groupe a discuté de la manière dont la présentation de l'information financière peut demeurer utile et continuer à répondre aux attentes des parties prenantes et à les dépasser.

Selon les normes élargies de l'auditeur en matière de présentation de l'information financière, quels renseignements comportant une valeur ajoutée peut-on fournir aux investisseurs et aux autres utilisateurs des états financiers? Les participants ont donné leur opinion sur les meilleures pratiques et les leçons qu'ils ont tirées d'autres pays, en s'entendant sur le fait que la transmission de renseignements et la transparence sont essentielles à la nouvelle forme de présentation de l'information financière.

Pour qu'ils demeurent efficaces et pertinents sur le marché et qu'ils favorisent la qualité de l'audit, le CCRC encourage les comités d'audit à continuer de mettre en priorité les attentes des utilisateurs.

Faits nouveaux concernant la qualité de l'audit

Confiance à l'égard de l'audit

Lorsque les organismes de réglementation internationaux ont demandé aux chefs de la direction des plus grands cabinets comptables du monde quelles étaient leurs priorités actuellement, les réponses les plus fréquentes ont été la confiance et l'intégrité. À l'échelle mondiale, il ne manque pas d'exemples où la qualité de l'audit a été remise en question. Les discussions se poursuivent dans certains territoires, comme au Royaume-Uni, au sujet des modifications qui pourraient améliorer la qualité de l'audit, notamment les mesures visant à accroître la concurrence dans le cas des audits de grande ampleur et à réduire la possibilité de conflits d'intérêts. Le CCRC estime qu'il est important que les frais facturés par les auditeurs se justifient par une grande qualité de l'audit. Les comités d'audit devraient faire primer la qualité de l'audit sur les frais moins élevés.

Systemes de gestion de la qualité de l'audit

Selon le CCRC, il est indispensable de mettre davantage l'accent sur les systèmes centralisés de gestion de la qualité des cabinets, en vue de renforcer l'uniformité de la qualité de l'audit. Bien que la plupart des audits que nous avons inspectés soient réalisés en conformité avec les normes prescrites, les thèmes récurrents de nos inspections indiquent la persistance de faiblesses dans les systèmes de gestion de la qualité, d'où un manque de constance dans la réalisation des audits. Pour permettre la réalisation systématique d'audits de grande qualité, il est essentiel que les cabinets mettent en place des politiques et des processus – tant du point de vue des dirigeants que de l'équipe de mission – pour encadrer la gestion des risques et pour faire en sorte que les bonnes personnes soient affectées aux bonnes tâches au bon moment, en tout temps. En 2018, le CCRC a mis en place une nouvelle méthodologie destinée à évaluer les systèmes actuels de gestion de la qualité de l'audit, en vue d'aider à accélérer le changement.

Secteurs émergents et facteurs perturbants

Le CCRC surveille de près les secteurs émergents, notamment la cryptomonnaie et le cannabis : Des lignes directrices quant aux mesures que doivent prendre les auditeurs pour s'adapter aux risques d'audit typiquement associés aux clients de ces secteurs sont nécessaires. Nous avons récemment publié [notre point de vue](#) sur la pratique de l'audit dans le secteur des cryptoactifs dans le but d'aider les auditeurs à repérer certains de ces risques.

Merci

Le CCRC tient à remercier tous les participants de leur contribution. Nous encourageons un dialogue permanent, et il nous tarde de poursuivre la discussion sur la qualité de l'audit à l'occasion d'autres événements partout au Canada.

Pour en apprendre davantage

Rendez-vous sur notre site Internet à l'adresse www.cpab-ccrc.ca et inscrivez-vous à notre liste de diffusion.
Suivez-nous sur Twitter — @CPAB-CCRC

La présente publication n'est aucunement assimilable à la prestation de services juridiques, de services de comptabilité, de services d'audit ou de tout autre type de conseils ou de services professionnels, et elle ne doit pas être perçue comme telle. Sous réserve des dispositions relatives à la protection des droits d'auteur du CCRC, la présente publication peut être diffusée dans son intégralité, sans autre autorisation du CCRC, dans la mesure où aucune modification n'y est apportée et que le CCRC y est cité en tant que source.
© CONSEIL CANADIEN SUR LA REDDITION DE COMPTES, 2019. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

www.cpab-ccrc.ca / Courriel : info@cpab-ccrc.ca

